



Incivilités sur ma commune

Par le brochet, le 05/05/2019 à 18:29

BONJOUR marque de politesse

Ma commune comporte un cours prestigieux qui a été rénové durant 4 ans. Deux voies de circulation, de chaque côté des contre-allées larges de 2 M, bordées d'arbres entouré chacun d'un carré avec un potelet bois aux 4 coins du carré. Le dessin de la vue d'ensemble du cours pendant toute la durée des travaux ne comporte aucun véhicule. Dès la fin des travaux, les véhicules sortent des voies de circulation, coupent les contre-allées pour venir stationner au de-là. les véhicules roulent même sur les contre-allées, effectuent des marches arrière pour quitter le stationnement et ressortent le plus souvent également en marche arrière sur la voie de circulation. Beaucoup de gênes, de dangers pour les utilisateurs logiques des contre-allées (piétons et cyclistes). Le cours très long, comporte des entrées/sorties de voies, d'impasses, de garages qui sont déjà des dangers potentiels inévitables, alors il est logique de ne pas en rajouter d'autres. Il était dit que la rénovation soit l'exact modèle de l'ancien cours qui n'a jamais été un stationnement. Deux courriers à monsieur le Maire, et pas de réponse; également un courrier à la police municipale, sans réponse également. Est-il normal que le Maire et la police municipale ne répondent à des problèmes d'incivilités, de dangers ?
Merci de m'éclairer